

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MAI 2010

1.1 DATE

Le présent rapport de gestion sur les résultats et la situation financière de Exploration Typhon Inc (Typhon ou la Société) devrait être lu en conjonction avec les états financiers intermédiaires pour le trimestre terminé le 31 mai 2010. Ce rapport de gestion est daté du 26 juillet 2010. Tous les chiffres sont en dollars canadiens sauf indication contraire.

1.2 SURVOL

MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS OF THE FINANCIAL SITUATION AND OPERATIONS RESULTS

FISCAL YEAR ENDED MAY 31, 2010

1.1 DATE

This Management Discussion and Analysis ("MD&A") should be read in conjunction with the financial statements of Typhoon Exploration Inc. ("Typhoon", or the "Company") for the quarter ended May 31, 2010. This MD&A is prepared as of July 26, 2010. All dollar figures stated herein are expressed in Canadian dollars, unless otherwise specified.

1.2 OVERVIEW

DÉPENSES D'EXPLORATION POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI EXPLORATION EXPENSES FOR THE FISCAL YEARS ENDED MAY 31		
	2010	2009
	\$	\$
Forage Drilling	-	124 609
Analyse Analysis	-	17 538
Main-d'œuvre logistique Logistics Labor	2 332	28 725
Gestion des travaux Works management	937	33 171
Frais généraux d'exploration General exploration expenses	7 182	38 328
Supervision en sous-traitance Subcontracted supervision	-	113
Géologie Geology	2 700	28 205
Géophysique Geophysics	-	-
Droits miniers et crédit d'impôt Mining rights and tax credit	-	-
Radiation des frais d'exploration reportés Write-off of deferred exploration expenses	-	-

Exploration Typhon Inc., incorporée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est une Société d'exploration qui œuvre au Canada. La Société détient 100 % d'intérêt dans les propriétés Fayolle, Monexco et Faille 1. Elle détient l'option d'acquérir un intérêt de 51 % dans la propriété Aiguebelle-Goldfields et elle détient 50% de la propriété Destorbelle avec Exploration Diamond Frank Inc. Tous les engagements de la Société concernant les titres miniers sont respectés.

Typhoon Exploration Inc., incorporated under the Canada Business Corporation's Act, is an exploration Company operating in Canada. The Company holds a 100% interest in the Fayolle, Monexco and Faille 1 property. The Company also holds the option to acquire a 51% interest of the Aiguebelle-Goldfields property and it also holds 50% interest of the property Destorbelle with Exploration Diamond Frank Inc. All the Company's commitments regarding to mining claims are in good standing.

En vertu d'une convention conclue le 20 septembre 2008, la Société s'est engagée à céder une participation indivise de 50% de la propriété Destorbelle (24 titres miniers) moyennant :

- 600 000 \$ de travaux d'exploration avant le 31 décembre 2009 pour 49% d'intérêt (complété)
- 400 000 \$ de travaux d'exploration avant le 31 mars 2010 pour 1% d'intérêt (complété avec un délai accordé par la société)

En avril 2010, Diamond Frank a complété les conditions du contrat et est maintenant partenaire à part égal avec Typhon sur le projet Destorbelle.

En mai 2010, Typhon a signé une entente importante qui donne une option en vue d'acquérir 50% des projets Fayolle et Aiguebelle Goldfields avec Les Mines Aurizon Ltée selon les conditions suivantes :

- Investissements en travaux d'exploration de 10 000 000 \$ sur une période de 4 ans
- Investissements en actions du trésor d'un montant de 2 000 000 \$ sur une période de 3 ans (comprenant un engagement ferme de 1 000 000 \$), soit un montant de 500 000 \$ par année

Après l'acquisition de son intérêt de 50%, Aurizon pourra acquérir un intérêt supplémentaire de 15% sur une période de 2 ans en fournissant une étude de faisabilité ou en engageant 15 000 000 \$ en travaux d'exploration (1 000 000 \$ en travaux d'exploration représentant 1% d'intérêt).

Les dépenses d'exploration pour l'exercice terminé le 31 mai 2010 sont de 13 151 \$ et de 270 688 \$ pour l'exercice terminé le 31 mai 2009. Ces dépenses ont été financées par les produits des financements complétés en 2008, 2009 et du crédit d'impôt minier.

Pursuant to an agreement signed on September 20, 2008, the Corporation engaged itself to give up a 50% undivided interest in Destorbelle (24 claims) by incurring:

- \$600,000 in exploration work before December 31, 2009 for 49% interest (completed)
- \$400,000 in exploration work before March 31, 2010 for 1% interest (completed with a delay given by the company)

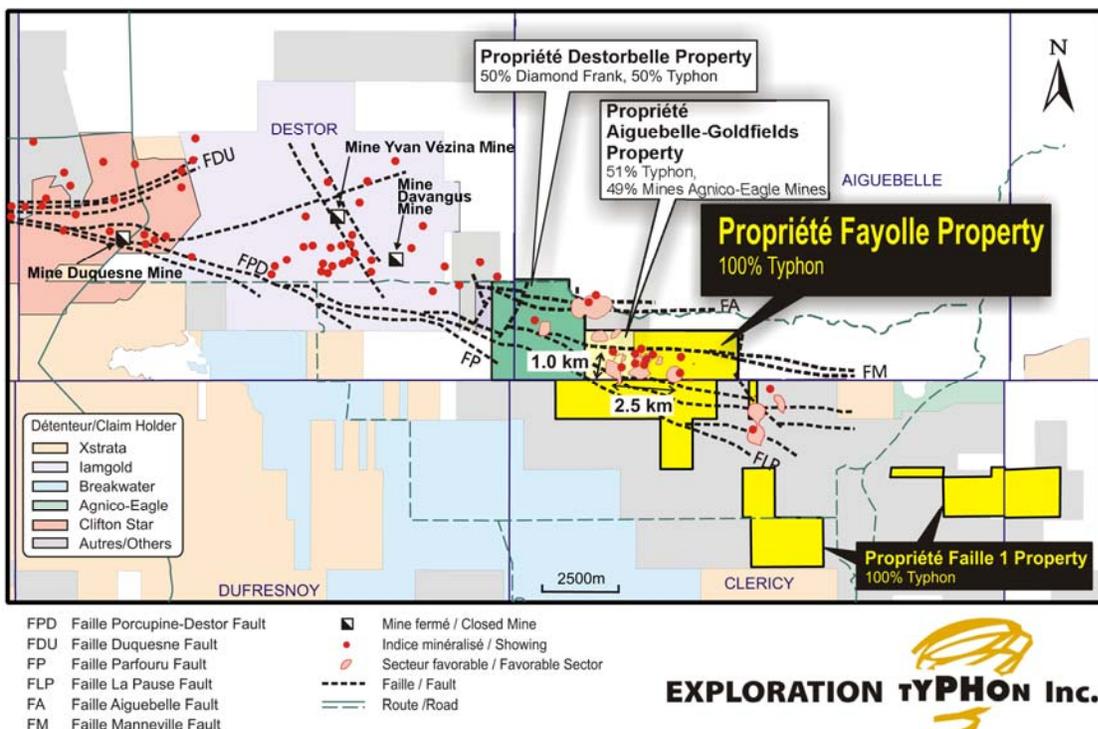
In April 2010, Diamond Frank has completed the conditions of the agreement and is now an equal partner with Typhoon on Destorbelle project.

In May 2010, Typhoon has signed an important agreement that gives an option to acquire 50% of Fayolle and Aiguebelle Goldfields projects with Aurizon Mines Ltd. under the following conditions:

- Investments in exploration works of \$10,000,000 over 4 year period.
- Investment in Company's for an amount of \$2,000,000 over a 3 year period. So, Aurizon will have to subscribe \$500,000 each year (including a firm commitment of \$1,000,000).

After the acquisition of its 50% interest, Aurizon may acquire an additional interest of 15% over a 2 year period by performing a feasibility study or by incurring \$15,000,000 in exploration expenses, \$1,000,000 in exploration works representing a 1% interest.

The exploration expenses for the quarter ended on May 31, 2010 are \$13,151 and \$270,688 for the quarter ended on May 31, 2009. These expenses were financed from the proceeds of the financings completed in 2008, 2009 and the mining tax credit.



PROPRIÉTÉ FAYOLLE

AU

La propriété Fayolle est constituée de 39 titres miniers situés dans les cantons de Aiguebelle, Cléricy et Destor dans le camp minier de Rouyn-Noranda. Typhon a acquis un intérêt de 100 % de la propriété qui est grevée d'une redevance de 2 % NSR.

La propriété est facilement accessible depuis la municipalité de St-Norbert-de-Mont-Brun située à 12 km au sud-est. La propriété est recoupée par la faille Destor-Porcupine, une structure régionale majeure orientée NO-SE. Plusieurs gisements aurifères ont été découverts et mis en production le long de cette structure majeure qui origine de la région du camp minier Timmins-Porcupine dans le nord-est de l'Ontario. Cette structure a permis d'extraire plus de 80 millions d'onces d'or dans la région du camp minier de Timmins seulement.

L'évaluation des ressources minérales de février 2007, selon la Norme Canadienne 43-101 visait un secteur de la propriété Fayolle couvrant moins de 1% de l'ensemble de la propriété, soit 400 mètres de longueur par 300 mètres de largeur sur une profondeur moyenne de 150 mètres. Les ressources minérales de l'indice Fayolle sont de 188 000 onces d'or de catégories inférées.

Plusieurs travaux furent réalisés en 2008 avec pour objectif bien précis de vérifier les extensions latérales et en profondeur du gîte Fayolle et de l'indice Mc Donald. (Coupe de lignes aux 100 mètres, levé géochimique d'humus aux 50 mètres, prospection, cartographie avec échantillonnage, relecture des carottes de forage et forages)

En 2009, des travaux de forages ont été effectués et visaient la section située à plus de 680 mètres à l'ouest de l'indice Mc Donald. Une compilation majeure a été complétée et nous a été remis en février 2010.

L'entente intervenue avec Aurizon permettra d'accentuer les travaux avec une première phase de forage d'environ 15 000 mètres qui est débutée depuis peu avec un budget de 3 500 000 \$.

PROPRIÉTÉ DESTORBELLE

AU

La propriété Destorbelle est constituée de 24 titres miniers situés dans les cantons de Aiguebelle et Destor dans le camp minier de Rouyn-Noranda. Typhon détient un intérêt de 50 % de la propriété avec Exploration Diamond Frank Inc. et est grevée d'une redevance de 2 % NSR.

La propriété est contiguë à la propriété Fayolle et bénéficie de la même accessibilité. La propriété est recoupée par la faille Destor-Porcupine. Cette structure a permis d'extraire plus de 80 millions d'onces d'or dans la région du camp minier de Timmins seulement.

Toutes les conditions de la convention conclue en septembre 2008 avec Diamond Frank Inc, ont été respectées. Les deux sociétés planifient la suite des travaux d'exploration pour 2010-2011.

FAYOLLE PROPERTY

AU

The Fayolle property consists of 39 mining claims located in the Aiguebelle, Cléricy and Destor Townships, in the Rouyn-Noranda mining camp. Typhoon acquired a 100 % interest of the property which is burdened by a 2% NSR royalty.

The property is easily accessible from the town of St-Norbert-de-Mont-Brun located 12 km to the south east. A major regional structure, the Destor-Porcupine fault, transects the property in a NW-SE trend. Numerous gold deposits have been discovered and put into production along this major structure, which originates in the Timmins-Porcupine mining camp, in north-eastern Ontario. This structure produced more than 80 million ounces of gold in the Timmins mining camp alone.

The mineral resource estimate on February 2007, according to National Instrument 43-101 standards aimed only a portion of the Fayolle property covering less than 1% of the entire 8 km long property, a 400 meters long by 300 meters wide by 150 meter deep segment, The mineral resources for the Fayolle showing are 188,000 ounces of gold in the inferred category.

Several exploration works were realized in 2008 with the precise objective to test the lateral and at depth extensions of the Fayolle Deposit and the Mc Donald Showing. (Line cutting in 100 meters spacing, humus geochemical survey in 50 meters spacing, prospecting and cartography with sampling, second reading of core drilling and drilling)

In 2009, drilling works were made in the sector located at more then 680 meters at West of the Mc Donald showing. A major compilation of the data is completed and was put back to us in February 2010.

The agreement with Aurizon will accentuate the exploration work with a first phase of drilling campaign of approximately 15 000 meters which is recently begun with a \$3,500,000 budget.

DESTORBELLE PROPERTY

AU

The Destorbelle property consists of 24 mining claims located in the Aiguebelle and Destor Townships, in the Rouyn-Noranda mining camp. Typhoon holds a 50 % interest of the property with Exploration Diamond Frank Inc. which is burdened by a 2% NSR royalty.

The property being contigue to the property Fayolle it benefits from the same accessibility. A major regional structure, the Destor-Porcupine fault, transects the property in a NW-SE trend. This structure produced more than 80 million ounces of gold in the Timmins mining camp alone.

All conditions of the agreement concluded in September 2008 with Diamond Frank, were respected. Both companies plan the continuation of the exploration work for 2010-2011.

PROPRIÉTÉ AIGUEBELLE-GOLDFIELDS

AU

La propriété Aiguebelle-Goldfields est constituée de 6 claims situés immédiatement à l'ouest de l'indice Fayolle. Typhon a signé une entente avec Mines Agnico-Eagle Ltée permettant à Typhon d'acquérir un intérêt de 51 % en contrepartie de 350 000 \$ en dépenses d'exploration au cours des deux premières années et de 650 000 \$ en dépenses d'exploration optionnelles pour les 2 années suivantes. Un montant de 189 600 \$ reste à être effectué en travaux d'exploration d'ici le 28 février 2012 afin de respecter les termes de l'entente. Une redevance de 2% NSR est attachée à cette entente.

La société a effectué une compilation majeure sur sa propriété Fayolle et a inclus les travaux effectués sur Aiguebelle-Goldfields. La planification des travaux sur cette propriété est à l'étude.

Aiguebelle Goldfields fait partie de l'entente avec Aurizon et est sujet à l'approbation de Agnico-Eagle.

AIGUEBELLE-GOLDFIELDS PROPERTY

AU

The Aiguebelle-Goldfields property consists of 6 mining claims right next to the west of the Fayolle showing. The agreement signed with Agnico-Eagle Mines Ltd. allows Typhoon to acquire a 51% interest in return of \$350,000 in exploration works in the first two years and \$650,000 in optional exploration expenses for the next 2 following years. An amount of \$189,600 remains to be made in exploration works before February 28th, 2012 to respect the terms of the agreement. A 2 % royalty NSR is attached to this agreement.

The company made a major compilation on its Fayolle Property and included the works made on Aiguebelle-Goldfields projects. The planning of the exploration works is under study.

Aiguebelle-Goldfields been a part of the agreement with Aurizon and is subject to the approval of Agnico-Eagle.

	PAIEMENTS (ARGENT ET ACTIONS)/ PAYMENTS (CASH AND SHARES)	DÉPENSES D'EXPLORATION /EXPLORATIONS WORKS EXPENDITURES
2006	10 000 \$ (completé/completed)	
2007 Année 1 / Year 1	50 000 actions/shares(complete/completed)	100 000 \$ (completé/completed)
2008 Année 2 / Year 2		250 000 \$ (completé/completed)
2009 Année 3 / Year 3	200 000 actions / shares(complete/completed)	250 000 \$ (op) (complete/completed)
2012 Année 6 / Year 6		400 000 \$ (op) Rapport partiel des travaux soumis (Solde des travaux à effectuer 189 600 \$ / Partial Exploration work report submit (Balance of \$189,600 in exploration works to be made)

PROPRIÉTÉ MONEXCO-McCORKILL

AU

La propriété Monexco se compose de 106 titres miniers situés dans le canton McCorkill, dans le camp Minier de Chibougamau. La Société a acquis 100 % d'intérêt de la propriété qui est grevée d'une redevance de 1,5 % NSR.

Des travaux de décapage et de rainurage réalisés sur Monexco-McCorkill ont permis de constater que les concentrations en or étaient principalement reliées aux structures secondaires du Couloir de Déformation France, un couloir aurifère similaire à ceux de Classe Mondiale de la Faille Destor-Porcupine et de la Cadillac situées plus au sud dans la même ceinture de l'Abitibi.

Les travaux ont permis de définir un modèle géologique structural. Suite à la compilation 2D Gocad et des travaux d'exploration, le modèle préétabli semble se concrétiser en ce qui concerne la jonction des structures N40E et le couloir de déformation sous forme d'escalier et/ou échelon. Les observations de terrain, la compilation et l'échantillonnage en rainures démontrent que cet assemblage structural a permis la concentration de minéralisation aurifère à l'intérieur d'un corridor jusqu'à présent, défini sur environ 400 mètres Est-Ouest par 120 mètres Nord-Sud. Les meilleurs résultats d'analyse par rainurages ont confirmé les résultats antérieurs à l'intérieur du corridor minéralisé.

La société prévoit continuer ses travaux d'exploration sur le projet en 2010 et 2011.

MONEXCO-McCORKILL PROPERTY

AU

The Monexco property comprises 106 mining claims in the McCorkill Township, in the Chibougamau Mining Camp. Typhoon acquired a 100 % interest of the property which is burdened by a 1.5% NSR royalty.

The outcrop stripping, trenching and channel sampling on Monexco-McCorkill allowed the Company to determine that the gold was primarily linked to subsidiary structures part of the regional France Deformation Corridor, a similar gold bearing corridor to the World-Class Destor-Porcupine and Cadillac Breaks found further south in the same Abitibi Belt.

The work allowed defining a geological structural model. Further to the 2D Gocad compilation and exploration works, the pre-established model seems to take shape at the junction of N40E structures and the deformation corridor in staircase and/or in level. The site observations, compilation and channel sampling are showing that this structural assembly allowed the concentration of the gold-bearing mineralization inside a corridor, defined to date on approximately 400 meters East-West by 120 meters North-South. The best stripping analysis results have confirmed the past results inside the mineralized corridor.

The society plans to continue its exploration works on the project in 2010 and 2011.

PROPRIÉTÉ FAILLE 1

AU

Typhon a fait l'acquisition de 27 titres miniers situés tout près de la propriété Fayolle. Cette propriété est facilement accessible à tout temps de l'année par une route régionale. La Société a acquis 100% d'intérêt de la propriété qui est grevée d'une redevance de 2% NSR.

De la prospection sera réalisée durant l'année et une évaluation du projet est prévue pour l'année 2010-2011 suite au résultat de la compilation effectuée sur l'ensemble de la propriété Fayolle.

ENVIRONNEMENT

Avec l'appui des agences gouvernementales et des responsables régionaux, la société prend aussi toutes les précautions nécessaires pour respecter son engagement de minimiser l'impact sur l'environnement dans le cadre de ses activités.

Fière de son engagement environnemental, Typhon a effectué un reboisement moyen de 15 arbres pour chacun des forages effectués depuis qu'elle détient la propriété Fayolle, soit un équivalent de 1 769 arbres d'essence de premier choix en plus d'avoir ensemencé 8 hectares de terrain.

L'abolition de la Réserve Aigubelle entraîne que l'exploration et le développement minier du secteur sont donc permis et encadrés par les lois s'appliquant à l'industrie minière du Québec

1.3 DONNÉES ANNUELLES CHOISIES

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et sont exprimés en dollars Canadiens.

FAILLE 1 PROPERTY

AU

Typhoon acquired a 27 claims located near of Fayolle Property. This property is easily accessible any time of the year by a regional road. Typhoon acquired a 100 % interest of the property which is burdened by a 2% NSR royalty.

Prospecting on this project will be realized this year and an evaluation of the project is foreseen for year 2010-2011, following the result of compilation made on all data of Fayolle property.

ENVIRONMENTAL ISSUES

In support of the governmental agencies and the regional people in charge, the society also takes all the necessary precautions to respect its commitment to minimize the impact on the environment within the framework of its activities.

Proud of its environmental commitment, Typhoon made an average reforestation of 15 trees for each drill hole carried out since it holds the Fayolle property which is the equivalent of 1,769 of first grade trees and to have sowed 8 hectares of grounds.

The abolished Land Reserve causes the exploration and mining development of this area are permitted and supervised by the laws of the Quebec Mining industry

1.3 SELECTED ANNUAL INFORMATION

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles, and are expressed in Canadian dollars.

	EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2010 YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2010	EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2009 YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2009	EXERCICE TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008 YEAR ENDED FEBRUARY 29, 2008
Total des actifs Total assets	12 979 378	13 212 249	13 703 071
Revenu d'intérêt Interest revenue	13 625	60 243	145 063
Perte des activités poursuivies Loss from continuing operations	(664 074)	(1 186 937)	(458 710)
Perte nette des activités abandonnées Net loss from discontinued operations		-	(382 664)
Perte nette Net loss	(664 074)	(1 186 937)	(841 374)
Perte nette des activités poursuivies de base et diluée par action Basic and diluted net loss from continuing operations per share	(0.06)	(0.14)	(0.10)
Perte nette des activités abandonnées de base et diluée par action Basic and diluted net loss from discontinued operations per share	(0.00)	(0.00)	(0.10)

De par son statut de Société d'exploration minière, Typhon ne génère pas de revenus réguliers, de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capital-actions. Depuis quelques années, les frais d'administration de la Société sont relativement stables et sont composées essentiellement de dépenses relatives au statut public de la Société ainsi que par les salaires et charges sociales et les autres frais généraux d'administration. La perte du trimestre terminé le 31 mai 2010 était donc prévisible et les dirigeants de la Société continuent à bien gérer les sommes disponibles pour l'administration courante de ses activités.

According to its status, as a mining exploration company, Typhoon does not generate regular revenue, so Typhoon has to issue shares to secure its financial situation. Over the last few years, the administrative expenses were relatively stable and are composed essentially by the Company's public status expenses and by salaries, fringe benefits, and general administrative expenses. Therefore, the net loss of the quarter ended May 31, 2010 was foreseeable and the directors of the Company continue to manage the funds for the activities of the Company.

1.4 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

1.4 SUMMARY OF QUATERLY RESULTS

	31 MAI 2010 MAY 31, 2010	28 FÉVRIER 2010 FEBRUARY 28, 2010	30 NOVEMBRE 2009, NOVEMBER 30, 2009	31 AOÛT 2009, AUGUST 31, 2009	31 MAI 2009 MAY 31, 2009	28 FÉVRIER 2009 FEBRUARY 28, 2009	30 NOVEMBRE 2008 NOVEMBER 2008	31 AOÛT 2008 AUGUST 31, 2008
Total des actifs Total assets	12 959 867	12 979 378	13 177 399	13 236 930	13 186 099	13 212 849	13 995 693	14 189 817
Revenu d'intérêt Interest revenue	669	6 211	58	56	7 300	25 366	13 656	18 227
Bénéfice net (Perte nette) Net earnings (Net loss)	(184 698)	(149 927)	(304 843)	(109 402)	(99 902)	(784 705)	(82 216)	(134 864)
Bénéfice (Perte) de base et dilué par action Basic and diluted earnings (loss) per share	(0.02)	(0.00.)	(0.01)	(0.01)	(0.128)	(0.128)	(0.001)	(0,01)

Au cours du trimestre terminé le 31 mai 2010, la perte nette fut de 184 698 \$. Ce montant correspond aux opérations courantes de Typhon, des dépenses reliées au statut public de la Société et la radiation de frais d'exploration reportés, ainsi que de propriétés minières.

During the quarter ended February 28, 2010, the Company recorded a net loss of \$149,927. This amount is associated to Typhoon's operating expenses, costs related as a public Company status and the write-off of deferred exploration expenses, and mining property.

En analysant le détail des dépenses de ces quatre trimestres, on en vient à la conclusion que la majorité des dépenses de Typhon sont stables et prévisibles. L'analyse suivante tiendra compte des postes de dépenses qui ont subi une variation importante au cours des quatre derniers trimestres.

Analysing the details of expenses for the last fiscal year it leads to the conclusion that most of expenses of Typhoon are stable and predictable. The following analysis takes into account expenses that have changed significantly during the last four quarter.

Les faits saillants des quatre derniers trimestres sont :

- Honoraires professionnels qui se chiffre à 25 246 \$ au dernier trimestre
- Rémunération à base d'actions pour le dernier trimestre (48 600 \$).
- Inscription d'honoraire de consultations (15 100 \$) pour le dernier trimestre

Highlights for the last four quarter are:

- Professional fees which amount to \$25,246 for the last quarter.
- Stock-based compensation expenses for the last quarter (\$48,600).
- Registration of consultant fees in the last quarter (\$15,100).

Dépenses d'administration des quatre derniers trimestres :

For the last fiscal year, the administrative expenses are:

FRAIS D'ADMINISTRATION ET AUTRES ADMINISTRATIVE AND OTHER EXPENSES	31 MAI 2010 MAY 31, 2010	28 FÉVRIER 2010 FEBRUARY 28, 2010	30 NOVEMBRE 2009 NOVEMBER 30, 2009	31 AOÛT 2009 AUGUST 31, 2009
Honoraires professionnels Professional fees	25 246	50 323	26 205	4 105
Rémunération à base d'actions Stock-based compensation	48 600	57 000	42 875	11 700
Honoraires de consultation Consultant fees	15 100	15 000	6 425	-
Frais généraux d'administration General administrative expenses	28 603	48 626	39 476	32 633
Télécommunications Telecommunications	1 192	2 410	1 714	1 749
Assurances Insurance	5 381	5 510	5 893	5 855
Salaires et Charges sociales Salaries and fringe benefits	52 065	48 864	48 356	48 720
Inscription, registrariat et information aux actionnaires Registration, listing fees and shareholders' information	4 843	4 275	8 120	11 244
Frais environnemental Environmental fees	-	-	-	135
Amortissement Depreciation of fixed assets	4 338	6 081	5 838	4 865
Dévaluation d'une propriété Write-Down of properties	-	-	120 000	-
Impôts de la partie XII.6 Part XII.6 taxes	-	-	-	(11 549)
Impôts futurs relatifs aux actions accréditives Income taxes related to flow-through shares	-	(81 950)	-	-
TOTAL DES FRAIS D'ADMINISTRATION ET AUTRES TOTAL OF ADMINISTRATIVE AND OTHER EXPENSES	185 367	156 139	304 902	109 457

1.4.1 RÉSULTATS D'EXPLOITATION

1.4.1 OPERATION RESULTS

DATE	FINANCEMENT / FINANCING	EMPLOI DU PRODUIT / USE OF PROCEED	OBJECTIFS / OBJECTIVES
Août 2009 August 2009	Actions accréditives Flow-through shares	160 000 \$ Assigné à l'exploration sur les propriétés Assigned to exploration expenses	Exploration en cours Exploration in progress
	Actions ordinaires Common shares	40 000 \$ Assigné au Fonds de roulement. Assigned to working capital.	
	Total	200 000 \$	
Octobre 2009 October 2009	Actions ordinaires Common shares	75 000 \$ Assigné au Fonds de roulement. Assigned to working capital.	
Juin 2010 June 2010	Actions ordinaires Common shares	500 000 \$ Assigné au Fonds de roulement. Assigned to working capital.	

FRAIS REPORTÉS

DEFERRED EXPENSES

PROPRIÉTÉS PROPERTIES	FRAIS REPORTÉS DEFERRED EXPENSES 28 FÉVRIER 2010 FEBRUARY 28, 2010	FRAIS REPORTÉS DEFERRED EXPENSES 28 FÉVRIER 2009 FEBRUARY 28, 2009	OBJECTIFS FUTURS OBJECTIVES
Fayolle	9 145 251	8 833 436	Le potentiel de Fayolle fait l'objet d'un effort soutenu en vue de mener éventuellement la propriété au stade de développement minier. Fayolle's potential is under a sustained effort in view of an eventual mining development.
Monexco-McCorkill	1 203 220	1 203 220	Monexco fait l'objet présentement d'une réévaluation en fonction du contexte régional. Monexco is currently re-evaluated considering the regional context.
Aiguebelle-Goldfields	849 082	847 939	La propriété Aiguebelle-Goldfields située près de Fayolle sur laquelle nous poursuivons les travaux. Aiguebelle-Goldfields property near Fayolle Exploration works are still undergoing.
Faille 1	-	-	Projet à évaluer Project to be estimated

1.5 SITUATION DE TRÉSORERIE

Au 31 mai 2010, la Société détenait 817 654 \$ en encaisse non réservée et 50 797 \$ en encaisse réservée pour des travaux d'exploration statutaires. En octobre 2009, la Société a complété un placement privé d'un montant de 75 000 \$ composé de 500 000 actions ordinaires. Le 10 juin 2010, le premier placement de l'entente avec Aurizon a été complété, le montant de ce placement est de 500 000 \$ composé de 609 756 actions ordinaires au prix de 0.82 \$ l'action.

Ces placements ont permis à Typhon d'améliorer sa liquidité et ainsi respecter ses engagements au niveau des dépenses administratives. Toutes les ententes sur les propriétés minières signées dans le passé ont été respectées à 100 %. La direction de la Société est consciente de ses besoins de liquidités et mettra les efforts nécessaires afin que Typhon conserve sa solidité financière. De plus, la direction continuera son travail de visibilité auprès de la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements.

L'entente de 27 millions de dollars signée avec les Mines Aurizon permet à Exploration Typhon de développer les projets Fayolle et Aiguebelle Goldfields, en effet selon l'entente, Aurizon apportera pour les projets Fayolle et Aiguebelle Goldfields un montant de 10 000 000 \$ répartie sur une période de 4 ans, représentant une participation de 50% d'intérêt sur les projets. Par la suite un montant supplémentaire de 15 millions de dollars sur une période de 2 ans pour un intérêt additionnel de 15% pourra être effectuée par Aurizon afin de compléter la deuxième option de l'entente, ce qui donnera à Aurizon 65% d'intérêt sur les projets Fayolle et Aiguebelle-Goldfields. Ceci donnera à Typhon l'opportunité d'une planification intensive pour les prochaines années.

La première phase d'exploration, avec des travaux de prospection, cartographie, décapage, rainurage et une campagne de 15 000 mètres de forages, est déjà en cours avec un budget de 3 500 000 \$.

1.6 SOURCES DE FINANCEMENT ET ENGAGEMENT

La Société possède des engagements de 50 797 \$ en frais d'exploration pour l'année 2010. Tous les engagements conformément aux modalités des différentes conventions de financements signées durant l'exercice 2009 ont été respectés.

Typhon doit selon l'entente avec Agnico Eagle dépenser d'ici le 28 février 2012, un montant de 189 600 \$ tel que mentionné dans le tableau de la page 2.

L'entente de 27 millions de dollars signée avec Les Mines Aurizon donne à Typhon l'opportunité d'amorcer une importante campagne d'exploration sur le projet Fayolle afin d'en augmenter les ressources aurifères. De plus la participation de Aurizon au capital action de Typhon pour son fond de roulement, augmente l'implication de celle-ci au succès de l'entreprise. Les termes et conditions de l'entente avec Aurizon sont décrits à la page 2 du présent rapport.

La Société ne possède pas de crédit ou d'autres sources de financement, de plus dans le futur elle priorisera les levés de fond non accréditifs.

1.5 LIQUIDITY

As at February 28, 2010, the Company had \$797 791 in non-reserved cash, and \$50,797 in reserved cash for statutory exploration expenses. In October 2009, the Company in private financing raised \$75,000. This placement is composed of 500 000 common shares. On June 10, 2010, the first placement of the agreement with Aurizon has been completed; the amount of this placement is \$500,000 consisting of 609,756 common shares at price of \$0.82.

These placements allowed Typhoon to increase its cash position and respect its commitments with regards to administrative expenses. Therefore, Typhoon can respect his commitments for the administrative expenses. All signed agreements for the mining properties were fully honoured. The management of the Company is aware of its cash flow requirements and it will on a best effort basis keep Typhoon's solid financial position. In addition, the management will continue to enhance the visibility of the Company in the financial community to find new financing.

The 27 million dollar agreement signed with Aurizon Mines allows Typhoon Exploration to develop an exploration project in the long term, in fact according to the agreement, Aurizon will bring for the project Fayolle and Aiguebelle Goldfields total amount of \$10 000 000 spread over a period of 4 years representing a 50% of interest on the projects. Afterward an additional 15 million dollar over a period of 2 years for an additional interest of 15% on the projects if the second option of the agreement is effective, what will look to Aurizon 65% of interest on the projects Fayolle and Aiguebelle-Goldfields. This will provide to Typhoon the opportunity of an intensive planning for the coming years.

The first phase of exploration, with prospecting, mapping, stripping, grooving and a drilling campaign of 15,000 meters, is already underway with a budget of \$3,500,000.

1.6 CAPITAL RESOURCES AND COMMITMENT

The Company has commitments of \$50,797 of exploration expenses for 2010. In accordance with modalities of different financing agreements signed in 2009, all agreements were respected.

Typhoon has to according to the agreement with Agnico Eagle spend before February 28th, 2012, the amount of \$189,600 such as mentioned in the table of the page 2.

The 27 million dollars agreement signed with Aurizon Mines gives to Typhoon the opportunity to begin an important exploration campaign on the Fayolle project to increase the gold resources. Also the participation of Aurizon in the share capital of Typhoon for its working capital, allows increasing the implication of Aurizon in the success of Typhoon. The terms and conditions of the agreement with Aurizon are described at page 2 of this report.

The Company has no lines of credit or other sources of financing, and in the future it will prioritize a non-flow through shares financing.

Redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :

Monexco-McCorkill	1.5%
Fayolle	2%
Faille 1	2%
Aiguebelle-Goldfields	2%

Royalties on mining properties are :

Monexco-McCorkill	1.5%
Fayolle	2%
Faille 1	2%
Aiguebelle-Goldfields	2%

1.7 OPÉRATIONS AVEC APPARENTÉS ET OBJECTIFS COMMERCIAUX

La Société a signé un contrat de gestion avec Ressources Lutsvisky inc. (Lutsvisky), une société dont l'actionnaire unique est le président d'Exploration Typhon inc. Ce contrat de services prévoit la gestion des projets d'exploration minière de la Société. Ce contrat prend effet le 1^{er} janvier 2009 et est d'une durée indéterminée. Lutsvisky engagera l'ensemble des dépenses encourues dans le cadre des projets d'exploration et elle facturera les coûts à Typhon en majorant ces dépenses de 15 %. Lutsvisky engage aussi des dépenses administratives qu'elle facture au coûtant par la suite à Typhon. Ce sont des dépenses de loyers, d'honoraires professionnels et autres frais reliées au siège social.

Au cours du trimestre, la Société a encouru des frais d'exploration de 13 151 \$ (270 688 \$ en 2009) auprès de Lutsvisky. De plus, Exploration Typhon inc. a encouru des frais généraux d'administration pour 10 815 \$ (10 733 \$ en 2009). Une avance sur les travaux d'exploration de 20 000 \$ a été versée à Lutsvisky.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

La Société a signé un contrat d'emploi avec son président (David Mc Donald) en janvier 2006. Ce contrat a été modifié en 2008 et prévoit un salaire annuel de base de 125 000 \$ tant et aussi longtemps qu'il sera à l'emploi de la Société. Son salaire sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

En vertu de cette entente, si un projet était porté au stade de pré-faisabilité, le président de la Société recevra 1 000 000 d'actions de la Société ou l'équivalent en argent.

Si un projet est porté au stade de la production, celui-ci recevra 1 500 000 actions de la Société ou l'équivalent en argent.

Dans le cas d'un changement de contrôle de la Société, Exploration Typhon inc. s'engage à verser au président de la Société une prime de séparation au choix de David Mc Donald :

- 1 % de la valeur brute des dépôts miniers;
- 1 500 000 actions ordinaires;
- l'équivalent de trois fois le salaire de base au comptant;

De plus, la Société s'engage à ce que le président puisse continuer sa participation au régime d'options d'achat d'actions.

1.7 TRANSACTIONS WITH RELATED PARTIES AND COMMERCIAL OBJECTIVES

The Company signed an agreement with Ressources Lutsvisky Inc. (Lutsvisky), a company whose sole shareholder is also CEO of Typhoon Exploration Inc. This agreement provides for the management of mining exploration projects of the Company. This contract comes into effect on January 1st, 2009 and is of indefinite duration. Lutsvisky will incur all the expenses relating to the exploration projects and will collect them to Typhoon with a 15% gross-up. In addition, Ressources Lutsvisky inc. pays administrative fees and Typhoon is charged at the cost for them accordingly. These expenses are leasing expenses, professional fees and other charges related to the head office.

During this quarter, the Company has incurred exploration expenses of \$13,151 (\$270,688 in 2009) with Lutsvisky. In addition, Typhoon Exploration Inc. has incurred general administration expenses for \$10,815 (\$10,733 in 2009). An amount of \$20,000 was paid to Lutsvisky for advance on exploration expenses.

The transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed by the related parties.

The Company signed an employment contract with its president (David Mc Donald) in January 2006. This agreement was modified in 2008 and plans an annual basic salary of \$125,000 as long as he is an employee of the Company. His salary will be indexed annually according to consumer price

In accordance with this agreement, if a project was brought to the pre-feasibility stage, the president of the Company will receive 1,000,000 shares of the Company or an equivalent amount in cash.

If a project is brought to the production stage, he will receive 1,500,000 shares of the Company or an equivalent in cash.

In the case of a change of control of the Company, Typhoon Exploration Inc. is committed to pay to the president of the Company a leaving indemnity at the David Mc Donald choice:

- 1% of the gross value of mining deposits;
- 1,500,000 common shares;
- The equivalent of three times the base salary in cash;

In addition, the company is committed to allow the president to continue to participate to the share purchase options plan of the Company.

1.8 INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUTRES INSTRUMENTS

1.8.1 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Détenus à des fins de transactions

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont incluses dans les résultats. L'encaisse, l'encaisse réservée à l'exploration et les dépôts à terme sont classés comme actif détenu à des fins de transaction.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créditeurs et frais courus et le dû à une société apparentée sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La Société utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

1.8.2 MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

CPN-174 «Frais d'exploration minière»

Le 27 mars 2009, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié l'abrégé CPN-174 «Frais d'exploration minière» afin de fournir des indications supplémentaires aux entreprises d'exploration minière sur les circonstances où il est nécessaire d'effectuer un test de dépréciation. Ce CPN a été appliqué au cours de l'exercice.

1.8 FINANCIAL INSTRUMENTS AND OTHER INSTRUMENTS

1.8.1 FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial assets and financial liabilities are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification as described below. Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

Held for trading

Held for trading financial assets are financial assets typically acquired for resale prior to maturity or that are designated as held for trading. They are measured at fair value at the balance sheet date. Fair value fluctuations including interest earned, interest accrued, gains and losses realized on disposal and unrealized gains and losses are included in earnings. Cash, cash reserved for exploration and term deposits are classified as held for trading asset.

Loans and receivables

Loans and receivables are accounted for at amortized cost using the effective interest method. Accounts receivable are classified as loans and receivables.

Other liabilities

Other liabilities are recorded at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments. Accounts payable and accrued liabilities and due to a related company are classified as other liabilities.

Transaction costs

Transaction costs related to held for trading financial assets are treated as expenses at the time they are incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets and loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

Effective interest method

The Company uses the effective interest method to recognize interest income or expense which includes transaction costs or fees, premiums or discounts earned or incurred for financial instruments.

1.8.2 CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

EIC-174, "Mining Exploration Costs"

On March 27, 2009, the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) issued abstract EIC-174, "Mining Exploration Costs", to provide additional guidance for mining exploration enterprises on when an impairment test is required. This abstract was applied during the current year.

Instruments financiers - informations à fournir et présentation

Au cours de l'exercice, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a adopté les modifications au chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers-informations à fournir». Celui-ci a été modifié afin d'améliorer les informations à fournir au sujet des évaluations à la juste valeur et du risque de liquidité rattaché aux instruments financiers. Tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan doivent être classés selon une hiérarchie comportant trois niveaux soit :

Niveau 1 : évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données autres que prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement indirectement;

Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données non observables sur le marché.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Au cours de l'exercice, la Société a adopté le nouveau chapitre 3064, «Écarts d'acquisition et actifs incorporels». Le nouveau chapitre stipule qu'au moment de leur identification initiale, les actifs incorporels doivent être comptabilisés comme des actifs seulement s'ils respectent la définition d'un actif incorporel et les critères de constatation. En ce qui concerne l'évaluation ultérieure des actifs incorporels, des écarts d'acquisition et des informations à fournir, le chapitre 3064 reconduit les exigences de l'ancien chapitre 3062, «Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels». L'adoption de ces recommandations n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1582, «Regroupements d'entreprises», le chapitre 1601, «États financiers consolidés», et le chapitre 1602, «Participations sans contrôle». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2011 ou après cette date. La Société évalue actuellement les exigences de ces nouvelles normes

Le chapitre 1582 remplace le chapitre 1581 et il établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Il constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3, «Regroupements d'entreprises». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure. Pris collectivement, les chapitres 1601 et 1602 remplacent l'ancien chapitre 1600, «États financiers consolidés». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Il s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Financial Instrument – Disclosures

During the year, in accordance with the applicable transitional provisions, the Company adopted revised section 3862 of the CICA Handbook, "Financial Instruments-Disclosures". This section was amended to enhance disclosures about fair value measurements and the liquidity risk of financial instruments. All financial instruments recognized at fair value on the balance sheet must be classified in three fair value hierarchy levels, which are as follow:

Level 1: valuation based on quoted prices (unadjusted) observed in active markets for identical assets or liabilities;

Level 2: valuation techniques based on inputs other than quote prices in active markets that are either directly or indirectly observable;

Level 3: valuation techniques with significant unobservable market inputs.

Goodwill and Intangible Assets

During the year, the Company adopted Section 3064 "Goodwill and Intangible Assets". The new section states that upon their initial identification, intangible assets are to be recognized as assets only if they meet the definition of an intangible asset and the recognition criteria. As for subsequent measurement of intangible assets, goodwill and disclosure, Section 3064 carries forward the requirements of the old Section 3062 "Goodwill and Other Intangible Assets". The adoption of these recommendations did not have effect on the Company's financial statements.

FUTURE ACCOUNTING CHANGES

Business Combinations, Consolidated Financial Statements and Non-controlling Interests

In January 2009, the CICA issued three new accounting standards: Section 1582, "Business Combinations", Section 1601, "Consolidated Financial Statements", and Section 1602, "Non-controlling interests". These new standards will be effective for years beginning on or after January 1st, 2011. The Company is in the process of evaluating the requirements of these new standards.

Section 1582 replaces Section 1581, and establishes standards for the accounting for a business combination. It provides the Canadian equivalent to International Financial Reporting Standard IFRS 3, "Business Combinations". The section applies prospectively to business combinations for which the acquisition date is on or after the beginning of the first annual reporting year beginning on or after January 1st, 2011. Sections 1601 and 1602 together replace Section 1600, "Consolidated Financial Statements". Section 1601, establishes standards for the preparation of consolidated financial statements. Section 1601 applies to interim and annual consolidated financial statements relating to years beginning on or after January 1st, 2011.

Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27, «États financiers consolidés et individuels», et s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

L'ICCA planifie la convergence des principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada avec les Normes internationales d'information financière (IFRS) sur une période transitoire qui se terminera en 2011. La Société mettra en application les IFRS pour son trimestre terminé le 31 mai 2011. La Société s'attend à ce que cette transition ait une incidence sur les méthodes de comptabilisation, la présentation de l'information financière et les systèmes d'information. Celle-ci procède actuellement à la phase d'examen et d'évaluation de son projet de mise en oeuvre des IFRS afin de calculer l'incidence de l'adoption de celles-ci sur ses processus, ses systèmes et ses états financiers.

Autres nouvelles normes

D'autres nouvelles normes ont été publiées, mais elles ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

1.9 AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

1.9.1 AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

De l'information additionnelle se rapportant à la Société est disponible sur SEDAR au www.sedar.com.

1.9.2 INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS SANS REVENU SIGNIFICATIF

(a) dépenses d'exploration au coût ou capitalisées;

Les informations requises sont présentées dans les notes complémentaires aux états financiers.

(b) frais généraux d'administration;

Voici le détail des frais généraux d'administration pour les périodes de trois mois terminées le 31 mai 2010 et 2009:

FRAIS GÉNÉRAUX D'ADMINISTRATION GENERAL ADMINISTRATIVE EXPENSES	31 MAI 2010 MAY 31, 2010	31 MAI 2009 MAY 31, 2009
Publicité, voyages et représentation Representation, trips, advertising	16 082	9 724
Papeterie et frais de bureau Stationery and office supplies	2 502	7 279
Taxes et permis Taxes and permit	5 209	5 996
Loyers Lease expenses	4 197	4 197
Intérêts et frais bancaires Interest and bank charges	(54)	34
Entretien et réparations Maintenance and repairs	668	1 343
Total	28 603	28 573

Section 1602 establishes standards for accounting for a non-controlling interest in a subsidiary in consolidated financial statements subsequent to a business combination. It is equivalent to the corresponding provisions of International Financial Reporting Standard IAS 27, "Consolidated and Separate Financial Statements" and applies to interim and annual consolidated financial statements relating to years beginning on or after January 1st, 2011.

International Financial Reporting Standards (IFRS)

The CICA plans the convergence of Canadian generally accepted accounting principles (GAAP) to International Financial Reporting Standards (IFRS) on a transition period ending in 2011. The Company will adopt the IFRS for interim financial statement that will end on May 31, 2011. The Company expects this transition to have an effect on its accounting methods, presentation of financial information and information systems. The Company is currently going through the assessment and evaluation phase of its IFRS implementation project to determine the effect on its processes, systems and financial statements upon adoption.

Other New Standards

Other new standards have been published but they should not have a significant impact on the Company's financial statements.

1.9 OTHER MD&A REQUIREMENTS

1.9.1 OTHER MD&A REQUIREMENTS

Additional information relating to the Company is available on SEDAR at www.sedar.com.

1.9.2 ADDITIONAL DISCLOSURE FOR VENTURE ISSUERS WITHOUT SIGNIFICANT REVENUE

(a) capitalized or expensed exploration costs;

The required disclosure is presented in the notes of the financial statements.

(b) general administrative expenses;

For the three month period ended May 31, 2010 and 2009 the general administrative expenses are as follows:

1.10 INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Le tableau suivant détaille la structure du capital actions de la Société au 26 juillet 2010, à la date de ce rapport de gestion. Ces données sont sujettes à des ajustements comptables mineurs préalablement à la présentation d'états financiers futurs.

	DATE D'EXPIRATION EXPIRY DATE	PRIX D'EXERCICE EXERCISE PRICE \$	NOMBRE NUMBER	NOMBRE NUMBER
Actions classe « A » Class « A » shares				14 105 876
Options Share purchase options	Février 2011 February 2011	0.115	5 000	
Options Share purchase options	Août 2011 August 2011	0.115	15 000	
Options Share purchase options	Octobre 2011 October 2011	0.115	62 500	
Options Share purchase options	Juillet 2012 July 2012	0.115	20 000	
Options Share purchase options	Avril 2013 April 2013	0.115	70 000	
Options Share purchase options	Août 2019 August 2019	0.125	225 000	
Options Share purchase options	Octobre 2019 October 2019	0.26	175 000	
Options Share purchase options	Mars 2020 March 2020	0.17	245 000	
Bons de souscription Warrants	Décembre 2013 December 2013	0.50	23 484	
Bons de souscription Warrants	Décembre 2011 December 2011	1.25	609 756	

1.10 DISCLOSURE OF OUTSTANDING SHARE DATA

The following table details the capital stock structure as at July 26, 2010, the date of this MD&A. These figures may be subject to minor accounting adjustments prior to presentation in future financial statements.

1.11 FACTEURS DE RISQUES

1.11.1 RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comportent l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

1.11 RISK FACTORS

1.11.1 EXPLORATION

Exploration and mining involve a high degree of risk. Few exploration properties end up going into production. Other risks related to exploration and mining activities include unusual or unforeseen formations, fire, power failures, labour disputes, flooding, explosions, cave-ins, landslides and shortages of adequate or appropriate manpower, machinery or equipment.

The development of a resource property is subject to many factors, including the cost of mining, variations in the quality of the material mined, fluctuations in the commodity and currency markets, the cost of processing equipment, and others, such as aboriginal claims, government regulations including regulations regarding royalties, authorized production, import and export of natural resources and environmental protection. Depending on the price of the natural resources produced, the Company may decide not to undertake or continue commercial production. There can be no assurance that the expenses incurred by the Corporation to explore its properties will result in the discovery of a commercial quantity of ore. Most exploration projects do not result in the discovery of commercially viable mineral deposits.

1.11.2 RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRE RÉGLEMENTATION

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement à l'entreprise de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique.

Avant que la production ne puisse débiter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales, et rien ne saurait garantir que ces approbations seront obtenues ou qu'elles le seront à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

1.11.3 FINANCEMENT ET MISE EN VALEUR

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de son aptitude à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saurait garantir qu'elle réussira à obtenir le financement requis. De plus, le développement des ressources des propriétés pourrait dépendre de la disponibilité de personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec de plus grandes sociétés de ressources en mesure de fournir cette expertise et ainsi mener à profit l'exploitation minière de ses propriétés.

1.11.4 COURS DES RESSOURCES

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

1.11.5 RISQUES NON ASSURÉS

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

1.12 CONTRÔLE ET PROCÉDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION

Le président et le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 31 mai 2010 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

1.11.2 ENVIRONMENTAL AND OTHER REGULATION

Current and future environmental laws, regulations and measures could entail unforeseeable additional costs, capital expenditures, restrictions or delays in the Company's activities. Environmental regulations and standards are subject to constant revision and could be substantially tightened, which could have a serious impact on the Company and its ability to develop its properties economically.

Before it commences mining a property, the Company must obtain environmental permits and the approval of the regulatory authorities. There is no assurance that these permits and approvals will be obtained, or that they will be obtained in a timely manner. The cost of complying with government regulations may also affect the viability of an operation or altogether prevent the economic development of a property.

1.11.3 FINANCING AND DEVELOPMENT

Development of the Company's properties therefore depends on the management ability to raise additional required funds. There can be no assurance that the Corporation will succeed in obtaining the funding required. In addition the development of the resources of the properties may rely on the availability of qualified staff or agreements with other large resource companies that can provide the required expertise which may result in a profitable mining operation.

1.11.4 COMMODITY PRICES

The factors that influence the market value of gold and any other mineral discovered are outside the Company's control. The impact of these factors cannot be accurately predicted. Resource prices can fluctuate widely, and have done so in recent years.

1.11.5 UNINSURED RISKS

The Company may become subject to claims arising from cave-ins, pollution or other risks against which it cannot insure itself or chooses not to insure itself due to the high cost of premiums or other reasons. Payment of such claims would decrease and could eliminate the funds available for exploration and mining activities.

1.12 DISCLOSURE CONTROLS AND PROCEDURES

The company's President and the Chief Financial Officer are responsible for establishing and maintaining the Company's disclosure controls and procedures in accordance with the Multilateral Instrument 52-109 of the Canadian Securities Administrator. These controls and procedures have been evaluated as at May 31, 2010 and have been determined to be effective.

1.13 CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles internes ont été établis au 31 mai 2010, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui auraient considérablement affecté ou du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

1.14 STRATÉGIE GLOBALE ET PERSPECTIVES

La perspective pour l'or demeure positive et la société profitera de cette situation pour maintenir son programme de développement. La possibilité de financement pour tous nos projets demeure présente mais nécessitera beaucoup plus de travail de visibilité afin de permettre à la Société de poursuivre de façon significative son programme d'exploration au Québec où les opportunités de découverte sont nombreuses. La Société priorise ses activités d'exploration sur les projets Fayolle, Faille 1, Destorbelle et Monexco afin d'augmenter et améliorer la qualité des ressources pour passer à l'étape de pré faisabilité. L'entente intervenue avec Aurizon nous donnera l'opportunité d'intensifier notre programme d'exploration sur les propriétés Fayolle et Aiguebelle-Goldfields. Un comité technique a été formé avec des membres des deux sociétés afin de planifier et d'analyser les travaux en cours. Les principaux points du programme d'exploration d'ici la fin de décembre 2010 sont les suivants :

- Prospection
- Décapage
- Rainurage
- Cartographie
- Forage (15 000 mètres)

Tous ces travaux ont aussi pour objectif de minimiser l'impact environnemental sur les propriétés. L'année 2010-2011, s'annonce des plus intéressantes.

1.13 INTERNAL CONTROL OVER FINANCIAL REPORTING

The company's President and the Chief Financial Officer are responsible for establishing and maintaining the Company's internal controls over financial reporting in accordance with the Multilateral Instrument 52-109 of the Canadian Securities Administrator. These controls have been established as May 31, 2010. There have been no changes, which has materially affected or is reasonably likely to materially affect, the Company's internal controls over financial reporting.

1.14 GLOBAL STRATEGY AND PERSPECTIVES

The outlook for gold continues to be positive and the company will take advantage to maintain its program of development. The prospect for financing of all our projects is positive but will require much more work of visibility to allow the Company to continue its aggressive exploration programs in Quebec where opportunities for discovery are significant. The Company will focus on its exploration activities at the Fayolle, Faille 1, Destorbelle and Monexco projects with the aim of increasing and improving the quality of resources, and moving toward a prefeasibility study. With its expertise the firm plans to capitalize on these. The agreement signed with Aurizon will give us the opportunity to intensify our exploration program on on the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields properties. A technical committee has been formed with members from both companies to plan and analyse the exploration work in progress. The main points of the program of exploration by the end of December, 2010 are the following ones:

- Prospecting
- Stripping
- Grooving
- Mapping
- Drilling (15,000 meters)

All these works also have for objective to minimize the environmental impact on the properties. The year 2010-2011, looks very interesting.